



LFR



TOCQUEVILLE

Label
ISR
INVESTISSEMENT
RESPONSABLE
SOCIALEMENT
RESPONSABLE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR GP

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 JUIN 2025

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au marché actions de la zone euro, en investissant dans les actions de sociétés qui offrent un profil de croissance supérieur à la moyenne de manière régulière et pérenne ; et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Le Compartiment s'inscrit dans une approche de type « Croissance ».

Actif net global 1 256,58 M€
VL part GP 172,02 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI EMU dividendes nets réinvestis 100%

* Depuis le 27 mars 2017

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	05/06/1998
Date de 1ère VL de la Part	31/03/2017
Date du dernier changement d'indicateur de référence	-
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part GP	FR0013240918
Ticker Bloomberg part GP	LBACEGP FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,86% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	6,0% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNING STAR™
Eurozone Large-Cap
Equity



Au 31-05-2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™
Actions Zone Euro



Au 30-04-2025

NOTATION QUANTALYS™
Actions Zone Euro

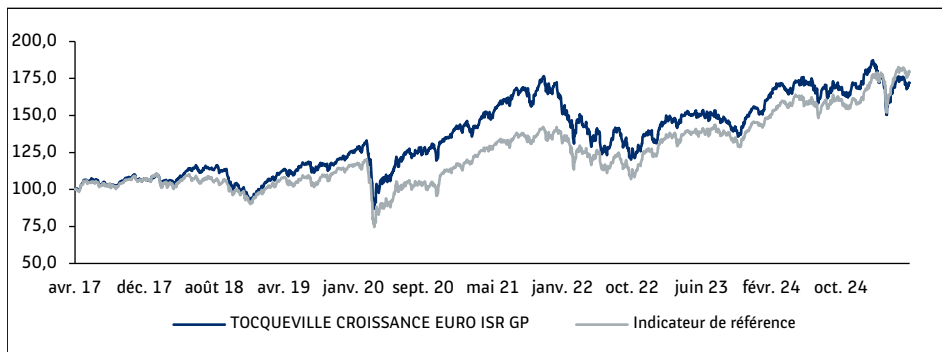


Au 30-04-2025

PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtees au 30 juin 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

PERFORMANCES CUMULEES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	1,76%	-1,55%	0,41%	36,76%	42,15%	72,69%
Indicateur de référence	12,85%	-0,73%	14,06%	57,95%	77,25%	79,79%
Ecart de performance	-11,09%	-0,82%	-13,65%	-21,19%	-35,10%	-7,10%

PERFORMANCES ANNUELLES	2024	2023	2022	2021	2020
OPC	9,13%	17,98%	-23,29%	22,46%	12,03%
Indicateur de référence	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%
Ecart de performance	-0,36%	-0,80%	-10,82%	0,30%	13,05%

PERFORMANCES ANNUALISEES	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	10,99%	7,28%	6,85%
Indicateur de référence	16,44%	12,12%	7,37%
Ecart de performance	-5,45%	-4,84%	-0,52%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	20,11%	17,68%	16,09%	17,67%	17,85%
Volatilité de l'indicateur de réf.	18,93%	16,14%	14,72%	16,40%	17,49%
Tracking error	5,03%	5,00%	5,03%	6,18%	5,91%
Ratio de Sharpe	0,05	-0,15	0,51	0,33	0,34
Ratio d'information	-4,78	-2,71	-1,08	-0,78	-0,09
Bêta	-	1,05	1,04	1,01	0,96

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement (j)
Perte maximale depuis création	-34,73%	19/02/2020	18/03/2020	247
Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).			
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.			
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.			
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.			
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.			

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Les marchés de la zone euro terminent le mois de juin en légère baisse. Le marché a d'abord retracé jusqu'au 19 juin, impacté par la crainte d'un enlèvement du conflit entre l'Iran et Israël, avant de rebondir suite à l'annonce d'un cessez-le-feu.

L'énergie, avec la remontée du prix du pétrole, l'industrie et les technologies de l'information sont les principaux contributeurs. La consommation discrétionnaire et la consommation de base affichent les pires performances. La détérioration de la situation géopolitique en première moitié de mois a pesé sur le sentiment.

Dans ce contexte, le style croissance sous-performe l'indice de référence. Le fonds affiche une baisse un peu plus marquée.

Nos positions en aéronautique, Airbus (+9%) et Safran (+6%), ont bénéficié des annonces du salon du Bourget, notamment la dynamique de commande pour Airbus et donc Safran en ricochet. La chaîne de production s'améliore mais reste tendue, ce qui est favorable pour l'après-vente. Nous avons également bénéficié des bonnes trajectoires de deux nouvelles entrées dans le portefeuille : Heidelberg Materials (+16%) et Siemens Energy (+15%).

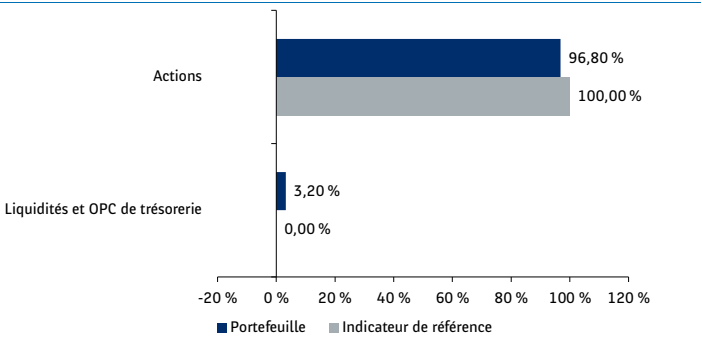
LVMH (-7%) et Hermès (-5%) sont les principaux détracteurs. Le luxe a souffert de révisions en baisse des estimations et de l'évolution défavorable des devises. Leonardo (-12%) a souffert du discours prudent de l'Italie sur le budget défense et des rumeurs concernant un potentiel rachat d'Iveco.

Certains titres de l'univers ont bien rebondi et nous pénalisent en relatif, comme BESI ou encore ASM International.

De nombreux mouvements ce mois-ci : nous avons renforcé les banques, ainsi qu'Accor, Adidas et Publicis, qui ont subi une baisse exagérée selon nous. Nous avons poursuivi la construction de la position en Rheinmetall. Nous avons allégé Schneider Electric au profit de Siemens. Nous avons également cédé IMCD pour financer les entrées évoquées précédemment.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	42
Exposition globale	96,80%
Risque spécifique (1 an)	4,93%
Risque systématique (1 an)	16,98%
Poids des 10 premiers titres	45,83%
Poids des 20 premiers titres	66,91%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
SAP SE	Technologies de l'Information	Allemagne	8,95%
ASML HOLDING NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	8,59%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	4,90%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	France	4,85%
SAFRAN	Industrie	France	4,44%
HERMES INTERNATIONAL SCA	Consommation Discrétionnaire	France	3,93%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	3,69%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation Discrétionnaire	France	3,31%
ESSILORLUXOTTICA SA	Santé	France	2,95%
L'OREAL SA	Biens de Consommation de Base	France	2,87%

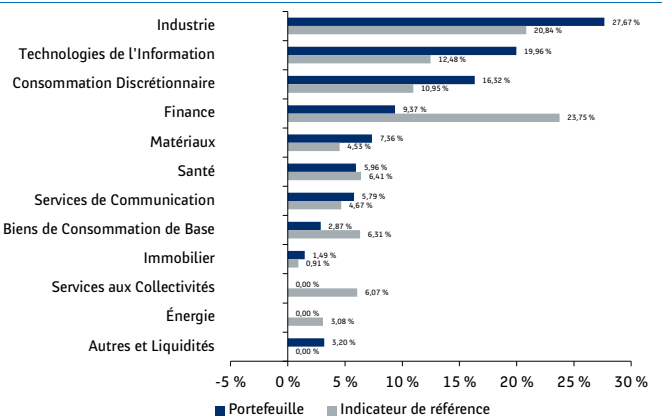
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
SAP SE	8,95%	4,73%	4,23%
ASML HOLDING NV	8,59%	4,68%	3,91%
AIR LIQUIDE SA	4,85%	1,78%	3,07%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,90%	2,17%	2,73%
SAFRAN	4,44%	1,74%	2,70%

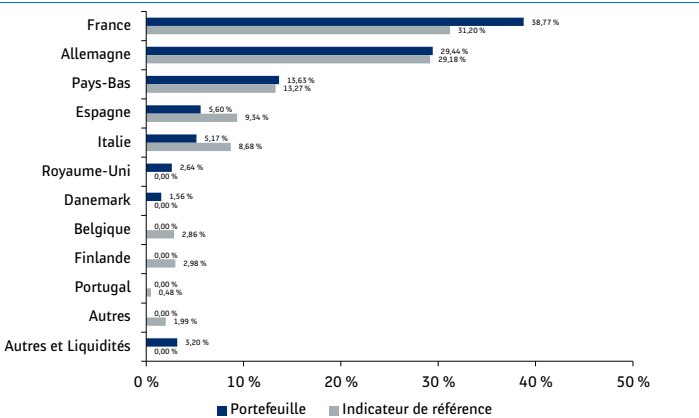
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ALLIANZ SE	-	2,33%	-2,33%
BANCO SANTANDER SA	-	1,87%	-1,87%
TOTALENERGIES SE	-	1,87%	-1,87%
IBERDROLA SA	-	1,66%	-1,66%
SANOFI SA	-	1,60%	-1,60%

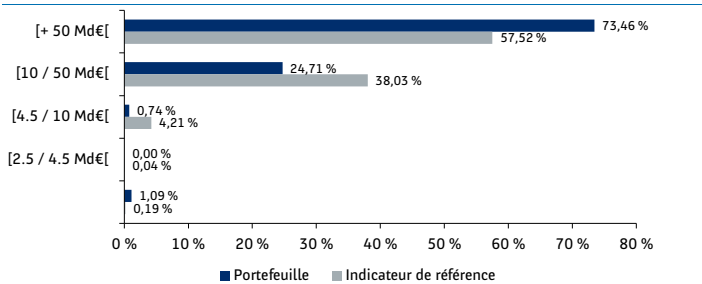
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



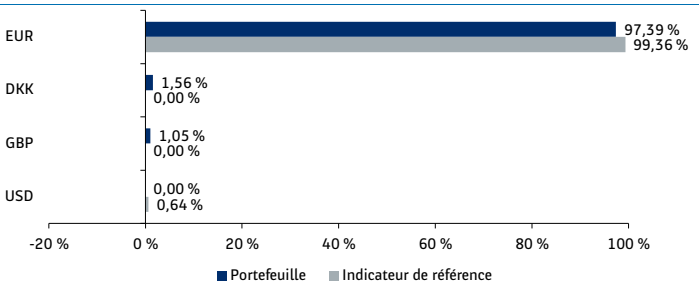
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR GP

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 JUIN 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	25%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	5,81
Score GREaT pivot ⁴	5,42

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.

² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.

³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.

⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

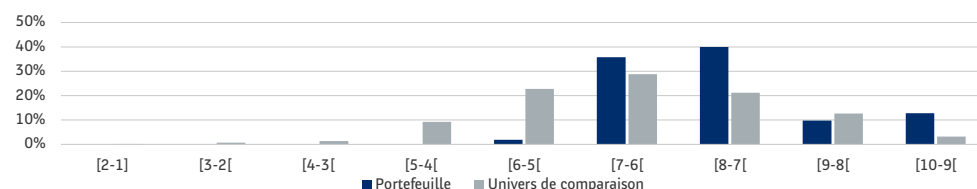
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	7,06	100,0%	6,48	100,0%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,53	100,0%	6,20	100,0%	
E - Transition Energétique	7,05	100,0%	6,48	100,0%	
T - Développement des Territoires	7,00	100,0%	6,15	100,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ACCOR SA	1,5%	9,60	0,3%	45,2%	4,5%	50,1%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	1,5%	9,19	24,9%	33,0%	35,6%	6,5%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,9%	9,16	24,5%	25,0%	30,1%	20,4%
L'OREAL SA	2,9%	9,11	16,5%	28,5%	17,2%	37,8%
PUBLICIS GROUPE SA	1,7%	9,10	16,7%	34,2%	14,9%	34,1%

TOCQUEVILLE CROISSANCE EURO ISR GP

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 JUIN 2025

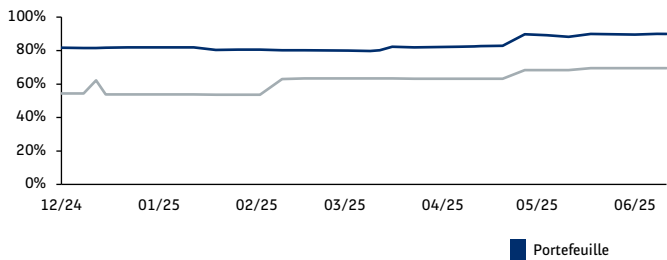
INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	71,0%	35,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	89,9%	69,5%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1

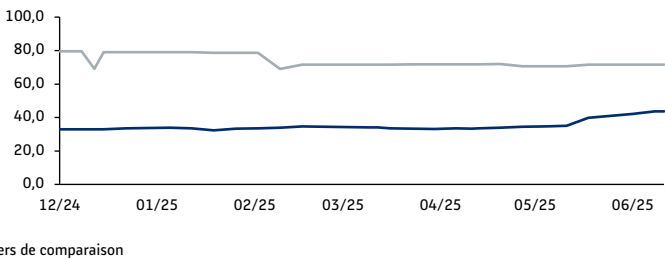


Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	43,7	71,6
Taux de Couverture	99,1%	96,6%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ invested

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.